

## JOURNAL DE CLASSE

*Un journal de classe mal tenu est le signe d'une scolarité qui se dégrade.*

### LE JOURNAL DE CLASSE EST UN DOCUMENT OFFICIEL

Il doit être tenu à jour, conservé jusqu'à la fin de l'année scolaire suivante et pouvoir être présenté aux services de l'Inspection Scolaire.

### LE JOURNAL DE CLASSE EST UN OUTIL ESSENTIEL DE LA SCOLARITE DE L'ELEVE

Il doit pouvoir être présenté à tout moment aux professeurs, aux éducateurs ou la Direction.

### LE JOURNAL DE CLASSE EST UN INDICATEUR DIRECT DE L'INVESTISSEMENT

#### SCOLAIRE DE L'ELEVE

Une consultation régulière du journal de classe par le parent ou le responsable légal est primordiale pour le soutien de la scolarité de l'élève.

<b>PAGE D'IDENTIFICATION</b> .....	1
<b>ORGANIGRAMME</b> .....	2
Vous permet d'identifier vos différents interlocuteurs au Collège. Le numéro d'appel téléphonique est le même pour chacun d'entre eux.	
<b>HORAIRES</b> .....	3
Le premier horaire est l'horaire provisoire de la 1 <sup>ère</sup> semaine de cours, l'autre est l'horaire définitif, en vigueur dès la 2 <sup>ème</sup> semaine de cours.	
<b>COMMUNICATIONS</b> .....	4
Permet à l'élève d'y annoter diverses informations transmises à votre destination par les professeurs.	
<b>AIDE PEDAGOGIQUE</b> .....	5
Vous informe de la participation régulière de votre enfant aux remédiations qui lui sont proposées ou conseillées.	
<b>INFIRMERIE</b> .....	6
Vous informe de la prise en charge de votre enfant à l'infirmerie. Chaque annotation de passage à l'infirmerie doit être contresignée par vos soins. Merci de ne pas l'oublier.	
<b>BILLETS D'ABSENCE</b> .....	7-12
Les billets sont à remplir par vos soins lors d'une absence, pour raison exceptionnelle ou cas de force majeure, justifiée par vous-mêmes. Ils ne doivent pas être complétés pour les autres motivations d'absence. (voir Règlement d'ordre intérieur du Collège).	
<b>RETARDS</b> .....	13
Vous informe des arrivées tardives de votre enfant. Chaque annotation de retard doit être contresignée par vos soins. Merci de ne pas l'oublier.	
<b>COMMUNICATIONS DE COMPORTEMENT</b> .....	14-15
Vous informe d'éventuelles remarques de comportement faites à votre enfant par les professeurs de branche ou le titulaire. Chaque remarque doit être contresignée par vos soins.	
<b>REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU COLLEGE</b> .....	16-20
<b>CENTRE PSYCHO-MEDICO-SOCIAL</b> .....	21
Vous permet de prendre contact avec ces précieux collaborateurs de l'école.	
<b>PLANNING</b> .....	22-23
Permet à votre enfant d'avoir toujours à portée de main une vue générale de l'année scolaire et de planifier les échéances à long terme.	
<b>CONSIGNES ELEVES-PROFESSEURS</b> .....	24
Permet aux élèves d'avoir en permanence sous la main les indications à suivre en cas d'évacuation rapide des locaux.	
<b>PAGES JOURNALIERES</b> .....	25 et suivantes
Destinées à votre enfant qui y notera le contenu des cours suivis et le travail à faire à domicile. Chaque semaine est reprise sur une double page, de telle sorte que votre enfant ait une vue globale du travail de la semaine en cours.	
<b>FEUILLE DU RESPECT</b> .....	fin de journal de classe
Permet à l'élève d'être à tout moment attentif aux 10 gestes essentiels pour vivre le respect au quotidien au Collège Jean XXIII.	
<b>FEUILLE D'OUBLI DE MATERIEL</b> .....	fin de journal de classe
Permet à l'élève d'être à tout moment attentif à toujours disposer de son matériel complet.	